



COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale Développement et relations avec les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

Politique de développement de l'UE : questions horizontales
Relations avec les organisations internationales et les pays non EU

CONSULTATION PUBLIQUE

Communication sur " L'UE, l'Afrique et la Chine: Vers un dialogue et une coopération trilatéraux sur la paix, la stabilité et le développement durable en Afrique"

Délai de la consultation publique: 13 juin 2008

La version anglaise de ce document est disponible sur

<http://ec.europa.eu/development/about/consultation/index.cfm>

Ce document ne reflète pas une position officielle de la Commission européenne. C'est un moyen d'explorer les vues des parties intéressées. Les suggestions contenues dans ce document ne préjugent ni de la forme ni du contenu de la Communication ou de toute autre proposition de la Commission.

Contact:

Uwe Wissenbach
Commission européenne, DG Développement, Unité A3
SC 15 – Bureau 3 / 89 - B-1049 Bruxelles – Belgique
Fax: (+32) (0) 2 29 90 914
Email: DEV-Africa-China-EU-consultat@ec.europa.eu

POURQUOI UNE COMMUNICATION SUR LE DIALOGUE ET LA COOPERATION TRILATERALE ENTRE L'AFRIQUE, LA CHINE ET L'UE?

L'Union Européenne a récemment revu sa stratégie pour l'Afrique. Ce processus a culminé avec la Stratégie Commune Afrique-UE, qui a été approuvée par les Chefs d'Etat africains et européens lors du Sommet UE-Afrique, à Lisbonne en décembre 2007. L'UE a aussi inclus dans son agenda avec la Chine le travail bilatéral sur les problèmes globaux comme la paix, la sécurité et le développement durable de l'Afrique. De plus, le Parlement Européen a récemment adopté un rapport sur "La politique de la Chine et ses effets sur l'Afrique" qui sera remis pour adoption le 23 avril 2008.

La coopération trilatérale entre l'Afrique, l'UE et les bailleurs de fond émergents est une des approches reprises dans la nouvelle stratégie mentionnée. La Chine, comme nouveau bailleur de fond, est un acteur désormais incontournable en matière de coopération.

La relation entre l'Union Européenne et la Chine comprend déjà un dialogue bilatéral et un volet de coopération sur l'Afrique, car la montée en puissance de la Chine en Afrique a des répercussions importantes sur les relations de l'UE avec l'Afrique et la Chine. Dans ce cadre, l'UE a proposé d'examiner les possibilités d'établir un dialogue et une coopération trilatéraux entre l'Afrique, la Chine et l'UE. Cette structure ne substitue pas les relations bilatérales, mais les complète pour augmenter le partenariat au-delà des 1+1=2.

Le principal objectif de cette approche est de faciliter un processus de dialogue et de coopération innovateur et progressif pour promouvoir la compréhension mutuelle et pour permettre une meilleure coordination et coopération dans des domaines spécifiques. Ceci comprends les initiatives multilatérales avec pour objectif d'améliorer la dans le cadre de la sécurité en Afrique et l'efficacité de l'aide à long terme dans le contexte des Objectifs Millénaires pour le Développement 8 - établir un partenariat global pour le développement. Cela doit être implanté dans une structure trilatérale où les Africains jouent un rôle moteur.

Dans ce cadre, la Commission Européenne prépare à ce jour une Communication intitulée: "L'UE, l'Afrique et la Chine: Vers un dialogue et une coopération trilatéraux sur la paix, la stabilité et le développement durable en Afrique". Cette Communication a pour but d'expliquer le contexte du dialogue et de la coopération suggérés et de proposer des domaines pour des activités concrètes: paix et sécurité, infrastructure et gestion durable de ressources naturelles.

Nous souhaitons impliquer nos partenaires dès le début dans ce processus de réflexion en vue de la Communication. Nous vous remercions de nous faire parvenir vos points de vue concernant cette proposition en remplissant le questionnaire suivant.

LE PROCESSUS DE CONSULTATION

Pour quoi faire?

L'objectif de cette consultation est de recueillir de l'information et des avis de toutes les parties prenantes en Afrique, en Chine et dans l'UE concernant un dialogue et une coopération possibles entre l'UE, la Chine et l'Afrique ainsi que les éventuelles actions à initier par les trois partenaires et les parties prenantes.

Comment?

La consultation en ligne est l'instrument principal pour recueillir les avis (<http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=Trilaterals&lang=fr>).

Le questionnaire peut être rempli également en format Word dans la section Consultations du site de la DG Développement:

<http://ec.europa.eu/development/about/consultation/index.cfm?lng=fr> (en français et anglais).

Vous pouvez le remplir et l'envoyer à: DEV-Africa-China-EU-consultat@ec.europa.eu, par courrier ordinaire: Uwe Wissenbach, SC-15 – 3/89, Commission européenne, B-1049 Bruxelles, ou par télécopie: +32-2-299.09.14.

Le délai de la consultation publique est le 13 juin 2008.

Et ensuite?

Etant donné la nature de la consultation, la publication des réponses individuelles n'est pas envisagée à ce stade.

Toutes les contributions seront soigneusement analysées et un résumé du résultat de la consultation sera publié dans la section Consultation du site de la DG Développement (<http://ec.europa.eu/development/about/consultation/index.cfm?lng=fr>) dans un délai de quatre semaines suivant la clôture de la consultation.

Ce rapport alimentera le processus d'analyse d'impact ainsi que la rédaction de la Communication que la Commission prévoit d'adopter en septembre 2008.

REFERENCES UTILES

Les répondants trouveront ci-dessous un certain nombre de documents de référence utiles:

- [Accord de Cotonou](#)
- [Consensus européen pour le Développement](#) (13.07.2005)
- [Stratégie conjointe UE-Afrique](#) (8-9.12.2007)
- [La stratégie de l'UE pour l'Afrique: vers un pacte euro-africain pour accélérer le Développement de l'Afrique](#) (12.10.2005)
- [Le partenariat euro-africain en matière d'infrastructures](#) (13.07.2006)
- [Communication de la Commission sur le soutien du développement des entreprises](#) (19.05.2003)
- [Communication de la Commission "UE – Chine: Rapprochement des partenaires, accroissement des responsabilités"](#) (24.10.2006)
- [Projet de rapport sur la politique de la Chine et ses effets sur l'Afrique du Commission du développement du Parlement Européen](#) (27.11.2007)

QUESTIONS POUR LA CONSULTATION

1. Identification des répondants

1.1 Quelle est votre nationalité?

--

1.2 Répondez-vous ?

En tant que personne individuelle	Au nom d'une organisation

Si vous répondez en tant que personne individuelle, aucun détail supplémentaire n'est requis; vous pouvez passer directement à la question 2.1.

Si vous répondez au nom d'une organisation, veuillez répondre aux questions 1.3 à 1.8.

1.3 Veuillez fournir une adresse électronique (ou postale) pour votre organisation:

--

1.4 Veuillez donner le nom de votre organisation:

--

1.5 De quel type d'organisation s'agit-il ?

- Une association d'entreprises;
- Une entreprise;
- Une organisation non gouvernementale (ONG);
- Une administration publique nationale;
- Une administration publique régionale;
- Un institut de recherche;
- Autre catégorie.

1.6 Autre catégorie: veuillez préciser.

--

1.7 Où votre organisation est-elle établie ?

Dans l'UE	Dans la Chine	Dans un pays ACP	Ailleurs

2. Les relations Sino-africaines actuelles

2.1 Quel est le rôle que la société civile joue dans les relations sino-africaines actuellement?

2.2 Quel devrait être le rôle spécifique de la société civile dans la coopération sino-africaine dans le domaine de la paix et sécurité?

2.3 Quel devrait être le rôle spécifique de la société civile dans la coopération sino-africaine dans le domaine des infrastructures?

2.4 Quel devrait être le rôle spécifique de la société civile dans la coopération sino-africaine dans le domaine de la gestion des ressources naturelles?

3. Le cadre de coopération trilatérale entre l'Afrique, la Chine et l'UE

3.1 Comment voyez-vous l'idée d'une coopération trilatérale entre l'Afrique, la Chine et l'Union Européenne pour le développement?

3.2 Selon vous, dans quels secteurs la coopération trilatérale devrait-elle commencer?

- Infrastructure
- Paix et sécurité
- Environnement
- Bonne gouvernance
- Gestion durable des ressources naturelles
- Dialogue culturel
- Santé
- Education/formation
- Autre secteur

3.3 Autre secteur: veuillez préciser.

3.4 Veuillez motiver la réponse à la question 3.2:

3.5 Parmi les secteurs ci-dessus, quels sont, selon vous, ceux pour lesquels la Chine aurait un avantage comparatif? Et pourquoi?

3.6 Quel est votre opinion sur l'approche sans conditions telle que prônée par le gouvernement chinois dans les relations Sino-africaines?

3.7 Parmi les secteurs ci-dessus, quels sont, selon vous, ceux pour lesquels l'Union Européenne aurait un avantage comparatif? Et pourquoi?

3.8 Parmi les secteurs ci-dessus, quels sont, selon vous, ceux pour lesquels l'Afrique aurait un avantage comparatif? Et pourquoi?

3.9 Comment cette coopération pourrai-t-elle être mise en œuvre:

- Par l'établissement des institutions communes;
- Par la participation de la Chine dans certaines activités de la stratégie commune Afrique-EU et le plan d'action;
- Par la création d'une plateforme informelle pour l'échange des bonnes pratiques;
- Par des rencontres des experts de différents niveaux;
- Autre(s).

3.10 Autre: veuillez préciser.

3.11 Quel intérêt pourraient les Africains avoir dans une coopération trilatérale?

3.12 Quel intérêt pourraient les Chinois avoir dans une coopération trilatérale?

3.13 Quel intérêt pourraient les Européens avoir dans une coopération trilatérale?

3.14 Quel pourrait être le rôle de la Commission de l'Union Africaine ou des Communautés Régionales dans ce contexte?

4. Acteurs de la coopération

4.1 Quels sont les acteurs parmi les entités africaines qui devraient **développer la stratégie** de la coopération trilatérale entre l'Afrique, la Chine et l'UE?

- L'Union Africaine/NEPAD
- Les Communautés Régionales Economiques

- Le Gouvernement
- Le Secteur Privé
- La Société civile
- Autre acteurs

4.2 Autre acteurs: veuillez préciser.

4.3 Quels sont les acteurs parmi les entités chinoises qui devraient **développer la stratégie** de la coopération trilatérale entre l'Afrique, la Chine et l'UE?

- Le Gouvernement
- Le Secteur Privé
- La Société civile
- Autre acteurs

4.4 Autre acteurs: veuillez préciser.

4.5 Quels sont les acteurs parmi les entités européennes qui devraient **développer la stratégie** de la coopération trilatérale entre l'Afrique, la Chine et l'UE?

- La Commission Européenne
- Les Etats membres
- Le Secteur Privé
- La Société civile
- Autre acteurs

4.6 Autre acteurs: veuillez préciser.

4.7 Quels sont les acteurs parmi les entités africaines qui devraient **mettre en œuvre** la stratégie de la coopération trilatérale entre l'Afrique, la Chine et l'UE?

- L'Union Africaine/NEPAD
- Les Communautés Régionales Economiques
- Le Gouvernement
- Le Secteur Privé
- La Société civile
- Autre acteurs

4.8 Autre acteurs: veuillez préciser.

4.9 Quels sont les acteurs parmi les entités chinoises qui devraient **mettre en œuvre** la stratégie de la coopération trilatérale entre l'Afrique, la Chine et l'UE?

- Le Gouvernement
- Le Secteur Privé
- La Société civile
- Autre acteurs

4.10 Autre acteurs: veuillez préciser.

4.11 Quels sont les acteurs parmi les entités européennes qui devraient **mettre en œuvre** la stratégie de la coopération trilatérale entre l'Afrique, la Chine et l'UE?

- La Commission Européenne
- Les Etats membres
- Le Secteur Privé
- La Société civile
- Autre acteurs

4.12 Autre acteurs: veuillez préciser.

Nous vous remercions pour votre coopération.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter M Uwe Wissenbach comme indiqué en première page de ce questionnaire ou de lui envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : DEV-Africa-China-EU-consultat@ec.europa.eu.